

CADOLIVE



Un village fier de son passé, confiant dans son avenir & Printemps 2015 - N°45

Le budget
2015

La journée de
l'arbre

L'agenda culturel

Le sport à
Cadolive

AVIS D'IMPÔT

TAXE D'HABITATION

votée et perçue par la commune
et divers organismes

CONTRIBUTION À L'AUDITION

par le Parlement et votée
de l'audiovisuelle

AVIS D'IMPÔT 2015
TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département
et divers organismes



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Repas du Maire



Sécurité



Trail de la Galinette

BUDGET 2015 : Solidarité et

La commune de Cadolive fait le choix cette année encore de ne pas augmenter les impôts des Cadolivains, de continuer d'offrir la gratuité totale pour les activités des enfants et des retraités et de poursuivre ses investissements malgré la rigueur et la baisse drastique des dotations de l'Etat.

A cette diminution des ressources locales vont s'ajouter les impacts négatifs liés à l'arrivée de la Métropole, avec notamment une hausse importante de la fiscalité pour l'année 2016. Nous risquons d'assister à une augmentation vertigineuse des impôts locaux, qui pénalisera nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique.

Le Conseil Municipal a tout de même décidé de préserver et même d'augmenter les investissements, afin que les recettes complémentaires soient programmées pour l'année 2016, ce qui permettra de compenser les pertes liées au désengagement de l'Etat. Il a également été décidé de maintenir l'enveloppe des subventions allouées aux associations. Sachez que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour maintenir la stabilité fiscale sur le village durant les prochaines années : la qualité de vie à Cadolive doit être préservée, comme nous l'avons réalisé depuis 2008.

Serge Perottino

Maire de Cadolive

Vice-président de la Communauté d'Agglomération
du Pays d'Aubagne et de L'Etoile

IMPÔTS 2015



La commune de Cadolive fait le choix cette année encore de ne pas augmenter les impôts des Cadolivains, de continuer d'offrir la gratuité totale pour les activités des enfants et des retraités et de poursuivre ses investissements malgré la rigueur.

Pas d'augmentation à Cadolive

Par le biais de l'Union des Maires, dont Serge PEROTTINO est le Secrétaire Général, une action forte et collective a été conduite par les 119 Maires pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat pour les collectivités territoriales, confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle.

En effet, dans le cadre du plan d'économies du gouvernement de 50 milliards d'euros décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat pour les collectivités diminuent de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017.

La Municipalité de Cadolive a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30% de nos dotations. Néanmoins, quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources.

En effet, la seule alternative sera de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu de charges de l'Etat, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

A cette diminution drastique des ressources locales vont s'ajouter les impacts négatifs liés à l'arrivée de la Métropole, avec notamment l'homogénéisation de la fiscalité. Nous risquons alors d'assister à une augmentation vertigineuse des impôts locaux, qui pénaliseront nos concitoyens déjà fortement touchés par la crise économique et sociale. C'est pourquoi nous devons défendre notre commune depuis l'intérieur de la Métropole afin de sauver la proximité si chère à nos yeux et qui assurent le «bien-vivre ensemble» à Cadolive.

Le Budget 2015

Solidarité et Gestion

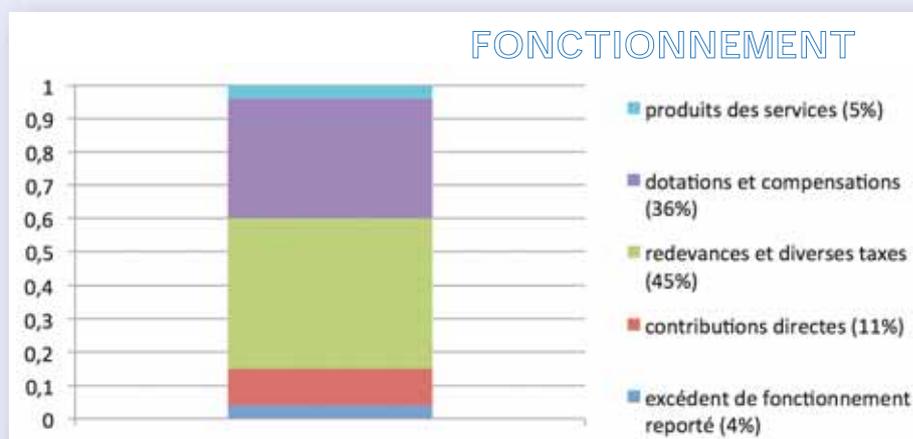
Pour l'année 2015, le budget global de la Commune de Cadolive s'élève à : **7 915 101.51 €** comprenant :

- **2 452 820 €** de budget de Fonctionnement
- **5 462 281.51 €** d'Investissements.

PRESENTATION DES RECETTES

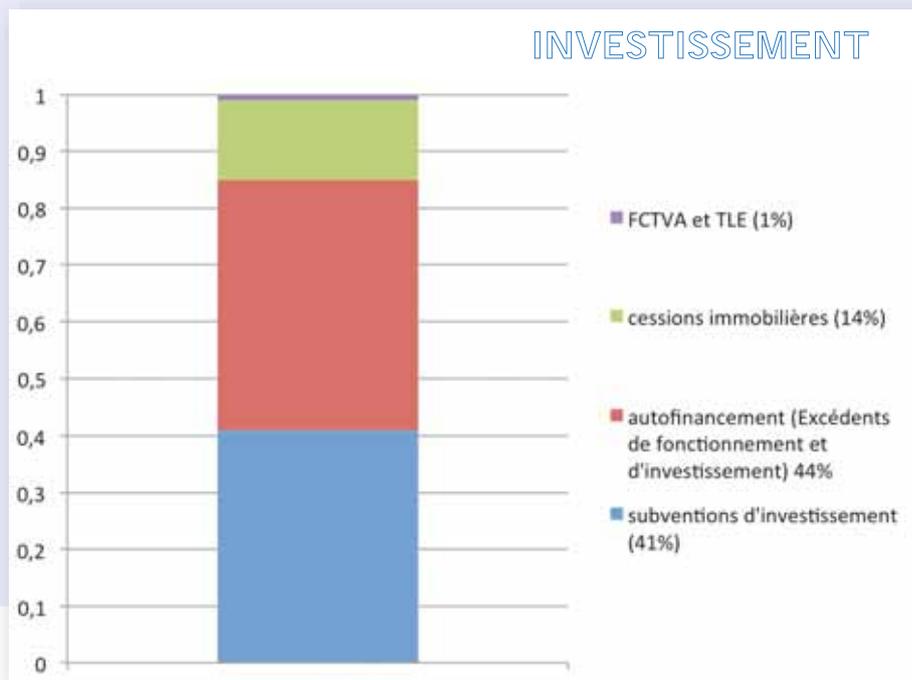
Recettes de Fonctionnement

La commune de Cadolive fait le choix, cette année encore, de ne pas augmenter les impôts des Cadolivains, et ce malgré la forte pression fiscale à laquelle elle est soumise et la baisse des transferts de crédits de l'Etat aux collectivités locales.



Recettes d'Investissement

La municipalité poursuivra sa politique ambitieuse en matière d'investissement malgré le désengagement progressif de l'Etat, notamment grâce à sa capacité d'autofinancement qui représente plus de la moitié de ses recettes d'Investissement !



LA COMMUNE REPERCUTE LES RECETTES TIREES DE SA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT EN :

■ Maintenant le taux des impôts locaux pour préserver ses administrés :

Taxe d'Habitation	21,26 %
Foncier Bâti	21,97%
Foncier non Bâti	77,79 %

■ Pratiquant des prix modérés pour les prestations qu'elle propose :

Maîtrise constante des Places en crèche, tickets de cantine, participation à l'inscription aux centres aérés des communes voisines, etc.

■ Offrant la gratuité totale des activités :

Pour nos enfants : Malgré le coût exorbitant lié à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires (140.000€ déboursé par la Mairie avec un rembourse-

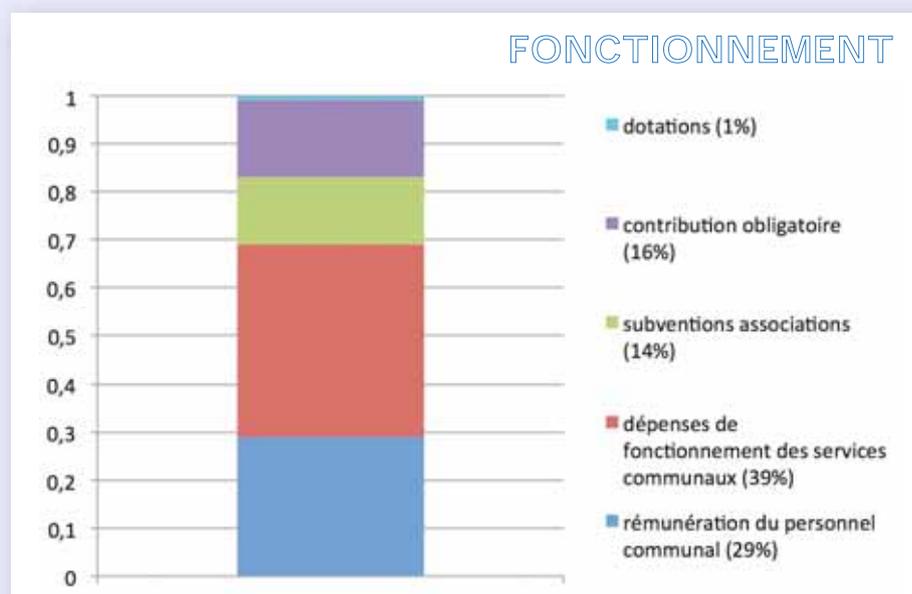
ment de 10.000€ du Gouvernement) , la Municipalité a décidé de ne pas faire peser cette décision du Gouvernement sur les familles Cadolivaines, en mettant en place 13 activités gratuites le vendredi après-midi :
Maternelle : Eveil musical, Eveil à l'anglais, Littérature de jeunesse, Jeux collectifs, Loisirs créatifs.

Primaire : Equitation, Théâtre, Loisirs créatifs, Musique/Chant, Foot, Expression corporelle, Cirque, Handball

Pour nos retraités : De la même manière, la Municipalité souhaite poursuivre la gratuité des activités seniors pour nos Cadolivains : randonnée, initiation à l'anglais, gym douce, initiation à l'informatique.

PRESENTATION DES DEPENSES

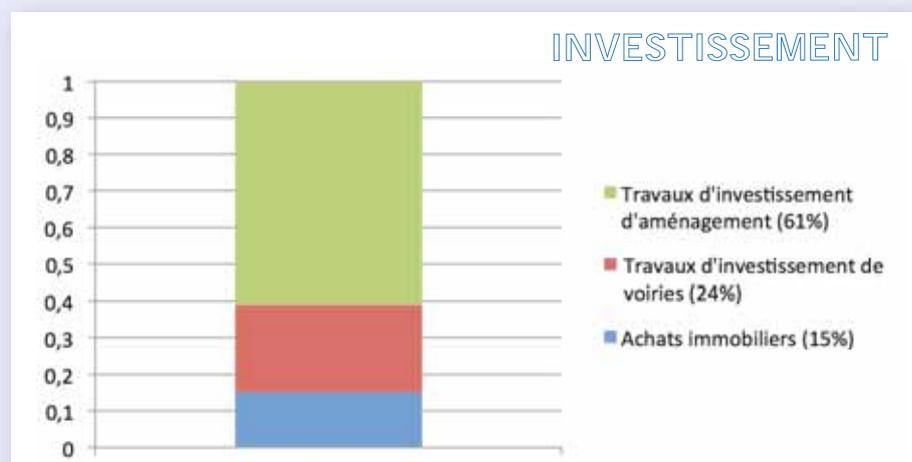
FONCTIONNEMENT



Dépenses de Fonctionnement

Même si elles sont nécessaires au bon fonctionnement de notre collectivité, nous nous devons de contribuer, par nos efforts, à la rationalisation des dépenses publiques. C'est pourquoi la Municipalité a décidé de réduire ses dépenses, notamment celles liées à l'approvisionnement en fournitures et autres marchés revus à la baisse.

INVESTISSEMENT



Dépenses d'Investissement

Cette rigueur dans la gestion moderne et dynamique de notre budget nous permet de continuer d'investir pour rénover, construire, embellir et sécuriser le village, avec d'ambitieux projets pour la commune, dont certains travaux débiteront cette année : la Maison des Assistantes Maternelles, la Maison d'Urgence Médicale, la rénovation de nouveaux bâtiments communaux, et la réhabilitation des chemins.

Les échos du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 DECEMBRE 2014

PREEMPTION

■ **1 Délégation du Conseil municipal au Maire en matière de préemption** : Le Conseil Municipal approuve le fait de déléguer au Maire les attributions susvisées au paragraphe n°15 de l'article L2122-22 du C.G.C.T., lui donnant la possibilité d'exercer dans les 2 mois impartis, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme.

ACQUISITIONS

■ **2 Parcelle AK 55** : La Municipalité souhaitant acquérir la propriété du Familial afin d'y développer des services de proximité à la population, le Conseil Municipal approuve donc à l'unanimité l'achat du bien, estimé à 240 000€.

■ **3 Demande d'une subvention** : Dans le cadre de l'acquisition de la parcelle du Familial, il est décidé d'autoriser le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Général au taux le plus élevé.

■ **4 Parcelle AI 205 et 5** : Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité l'achat de la maison « Escartefigue », située 1 quartier de la bastide, à un prix estimé par le service des domaines à 360 000€.

■ **5 Demande d'une subvention** : Dans le cadre de l'acquisition de la maison Escartefigue, le Maire est autorisé à l'unanimité à solliciter une subvention auprès du Conseil Général au taux le plus élevé.

■ **6 Parcelle AK 173** : Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'achat de la propriété située Place Marius Cometti à Mme Mauricette Torbidini, à un prix estimé par le service des domaines à 240 000€. L'objectif étant de bénéficier de la mitoyenneté du terrain avec le Familial afin de faire un projet global de revalorisation du site.

■ **7 Demande d'une subvention** : Dans le cadre de l'acquisition de la maison Torbidini, le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Général au taux le plus élevé.

VENTE

■ **8 Parcelle AI 165B** : La vente par la commune du terrain de 700m² issu de l'achat de la propriété Sémara à Evelyne COLAS, estimé par le service des domaines à 160 000€, est approuvé à l'unanimité.

DEPOT DU PERMIS DE CONSTRUIRE

■ **9 Maison des Assistantes Maternelles** : La demande de permis de construire pour la Maison « Estienne » est approuvée à l'unanimité, afin de créer une Maison d'Assistants Maternelles composée d'une crèche et de locaux professionnels.

■ **10 Lancement du marché de travaux** : Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité les moyens à mettre en œuvre pour la réalisation des travaux de réfection du chemin de la Bastide, y compris pluvial et réseaux, pour lesquels sera engagée une procédure adaptée de marché public.

■ **11 Demande d'une subvention** : Dans le cadre des travaux de réfection du chemin de la Bastide, le Maire est autorisé à l'unanimité à solliciter une subvention auprès du Conseil Général au taux le plus élevé.

■ **12 Adhésion à la Centrale d'Achat du Transport Public – en vue de l'acquisition du bus de ramassage scolaire** : Dans le cadre de l'achat du bus de ramassage scolaire prévu au premier semestre de l'année 2015 (voté en CM le 22.09.14), le Conseil Municipal décide à l'unanimité de passer par une centrale d'achat du transport public pour plusieurs raisons : coût plus avantageux à l'achat (prix négociés par la centrale qui achète en très grande quantité), simplification des procédures, gain de temps et d'argent.

■ **13 Syndicat Intercommunal des Installations Sportives de Gréasque (SIISG)** : Les élues Aline SIMON et Madeleine VAICBOURDT sont désignées pour siéger au Syndicat des Installations Sportives de Gréasque.

■ **14 Motion de soutien à l'action de l'AMF** : La motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France est adoptée à l'unanimité. L'objectif consiste à alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat. La commune de Cadolive demande « le réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat, l'arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives sources d'inflation de la dépense, ainsi qu'une réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales ».

■ BUDGET / FINANCES

■ **1 Approbation du compte de gestion du Trésorier** : Après vérification par les services de la comptabilité de la Mairie et sous le contrôle du maire en tant qu'ordonnateur, les membres du Conseil Municipal ont déclaré que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014, par le receveur, n'appelle ni observation, ni réserve.

■ **2 Vote du Compte Administratif 2014** : Le Compte Administratif 2014, approuvé à l'unanimité, se décompose ainsi :

Résultat d'Investissement :	Excédent :	+ 1 038 219.95 €
Résultat de Fonctionnement :	Excédent :	+ 358 289.67 €
Résultat antérieur reporté 002 :		121 250.03 €
Solde positif sur les deux sections :		I 396 509,62€

■ **3 Affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2014** :

Constatant que le Compte Administratif de l'exercice 2014 présente un résultat d'exécution de fonctionnement de :

+ 121 250.03 €	au titre des exercices antérieurs
+ 358 289.67 €	au titre de l'exercice arrêté
Soit un résultat à affecter de 479 539.70 €	

Les membres du Conseil Municipal ont décidé de procéder à l'affectation du résultat de la manière suivante :

Résultat de clôture investissement D001 :	1 038 219.95 €
Solde des restes à réaliser d'investissement :	444 277.27 €
Affectation obligatoire (R1068) :	379 539.70 €
Report en fonctionnement R 002 :	100 000 €

■ **4 Vote du Budget Primitif 2015** : Le Maire a présenté le Budget Primitif pour l'année 2015, approuvé à l'unanimité :

• Dépense de Fonctionnement :	2 452 820 €	• Recettes de Fonctionnement :	2 452 820 €
• Dépenses d'Investissement :	5 462 281.51 €	• Recettes Investissement :	5 462 281.51 €
DEPENSES TOTALES :	7 915 101.51 €	RECETTES TOTALES :	7 915 101.51 €

■ **5 Renouvellement du Contrat enfance Jeunesse CEJ CAF 2014-2017** : Dans le cadre du renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse de la Commune de Cadolive, les membres du Conseil Municipal ont décidé d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec la CAF pour renouveler le CEJ jusqu'en 2017.

■ **6 Signature d'une Convention avec GRDF pour mettre en place la télé relève (relevé à distance des consommations gaz)** : Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire à signer la convention avec GRDF afin de moderniser le système de comptage gaz. Il s'agit d'installer et d'héberger des équipements de Télé Relève en hauteur, ce qui permettra :

- d'améliorer la qualité de la facturation (fin des index estimés),
- de développer la maîtrise de l'énergie (mise à disposition plus fréquente des données de consommation)
- une économie d'une semaine de consommation par an.

■ **7 Modification des statuts du SMED13 (changement d'adresse du siège)** : Lors du Comité Syndical du 4 mars 2015, l'assemblée du SMED 13 s'est prononcée à l'unanimité sur une modification des statuts du Syndicat dont la commune de Cadolive est membre. Elle concerne plus particulièrement l'article 10 des statuts du SMED 13, relative au changement du siège du syndicat fixé au 1, avenue Marco Polo CS 20100 13141 MIRAMAS Cedex. Le Conseil Municipal a approuvé la modification des statuts du SMED 13 comme indiqué.

■ **8 Déclassement d'ouvrages obsolètes de la médiathèque de Cadolive** : L'objectif consiste à équilibrer et optimiser la rotation des collections en remplaçant les ouvrages trop abîmés, obsolètes ou non empruntés depuis très longtemps, et offrir un espace plus attrayant. Le Conseil Municipal a approuvé le retrait de la médiathèque des ouvrages mentionnés dans le document présenté en séance.

■ **9 Entrée de Simiane-Collongue au SIBAM** : La demande d'adhésion de la commune de Simiane-Collongue au SIBAM est approuvée à l'unanimité.

Repas du Maire *des 60 ans et plus..*

■ SAMEDI 14 MARS

Plus de 350 personnes étaient présentes au Gymnase à l'occasion du traditionnel repas de printemps offert par le Maire aux 60 ans et plus.

Dans une ambiance chaleureuse, les invités ont pu apprécier après l'apéritif un repas gastronomique :

*Tarte Fine de Légumes et Filet de Rouget au Pesto
Jeunes Pousses Balsamique*



*Filet de Rascasse en Bourride Sétoise
et Pommes Safranées*



*Cuisse de Canard Confite dans sa Graisse et Abricots
Pommes de Terre Bistrot et Courgette Aixoise*



Fromage



Farandole de Desserts

De nombreux participants se sont quittés en se donnant rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau repas aussi agréable que la version 2015.



Pour la cinquième année, les dessins de couverture des menus étaient réalisés par les élèves de l'Ecole Maternelle.

Après une démonstration de Tango Argentin de près d'une heure des élèves de l'Association **TANGO de PROVENCE** dirigée par M^{me} **Denise GUARDIOLA**, l'animation fut assurée par le brillant animateur **PEPINO et ses danseuses** qui ont ravi les participants durant tout le repas et ce jusqu'à 18 heures.

Dans son allocution, Monsieur le Maire a rappelé la mise en place par la Municipalité depuis novembre 2014 des activités entièrement gratuites pour les « seniors » sous la forme de différents ateliers (cuisine, informatique, gym douce, anglais...), qui remportent un franc succès.

Serge PEROTTINO a également précisé que, dans le cadre des actions de proximité la commune met en place à Cadolive, une Maison d'Urgence Médicale qui sera construite fin 2015 pour plus de sécurité, de santé et de bien-être pour les résidents de Cadolive et plus particulièrement à destination des retraités.



Sécurité à Cadolive

Le Maire, les gendarmes et la police municipale, intensifient la sécurité dans le village.

La période estivale est propice à des rassemblements de jeunes dans les espaces publics qui peuvent être synonymes de nuisances sonores et atteinte à la paisibilité de nos quartiers.

Un sentiment d'insécurité est parfois ressenti, c'est pourquoi la Municipalité de Cadolive a souhaité anticiper d'éventuels conflits avec les riverains grâce à une concertation et un accompagnement de ces jeunes.

Trois personnes issues du monde associatif ont été recrutées : un professeur de boxe et deux spécialistes des arts martiaux, et le gymnase et les

espaces sportifs de la commune de Cadolive seront ouverts avec des horaires élargis, afin d'occuper ces jeunes et allier sport et leçon de vie.

Le Maire Serge PEROTTINO se réjouit de cette action qui vient en complément des initiatives déjà réalisées sur le village; caméra de vidéoprotection, voisins vigilants, gendarmes mobiles, action tranquillité vacances,...) qui ont permis de réduire la délinquance de 50% selon les derniers chiffres du mois de février 2015.



Le maire se mobilise

POUR LA DEFENSE DES TRADITIONS



« Le Maire avec César RAUGIDO, Membres du Collectif des chasses traditionnelles et Président de la Société de Chasse de St Savournin »

Serge PEROTTINO, Maire de Cadolive, a effectué une intervention auprès du Vice-Président du Sénat Jean-Claude GAUDIN afin qu'il effectue un amendement sur le « projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages ».

En effet ce projet de loi voté en première lecture à l'Assemblée Nationale le 24 mars dernier a alerté de nombreux chasseurs compte-tenu de la menace d'interdiction de la chasse aux gluaux. Notamment la fédération des chasseurs et des présidents des sociétés de chasse de nombreux villages de la région, qui ont à leur tour alerté le Maire de Cadolive Serge PEROTTINO, connu pour son respect des traditions chères à nos villages, afin qu'une intervention soit faite dans ce sens.

Pour rappel, il y a 3 ans, des quotas avaient déjà été fixés à 9 grives par chasseur. Mais le nouveau texte prévoit l'interdiction totale de cette pratique en France, bien qu'autorisée en Espagne et en Italie, d'où la colère des chasseurs provençaux.

Si ce projet de loi est adopté en l'état, cela serait dramatique pour le monde de la chasse et, une fois de plus, nous perdrons une partie précieuse de notre patrimoine.

Marcel Pagnol, dans le château de ma mère, illustre l'attachement de cette tradition par le récit d'une lettre envoyée par son ami Lili des Bellons pour lui faire part de « la joie de

Baptistin, Cabanier, qui prend 30 grives par jour à la glu ». Une pratique ancestrale qui prend ses racines dans la très lointaine Antiquité, comme le prouvent les sculptures décorant le Mastaba d'Akhetep datant de 2 400 avant JC, sur lesquelles nous pouvons constater des fragments de poterie grecque, œuvres de chasseurs pratiquant la chasse à la glu. Toutes ces chasses qui les entourent sont élaborées d'un art cynégétique, qui fait partie intégrante d'un patrimoine culturel propre à la méditerranée et qui se transmet de génération en génération depuis des siècles.

Les espèces concernées par ces chasses sont : la grive musicienne (dite « siffleuse »), la grive mauvis (dite « chiqueuse »), la grive litorne (dite « chacha »), la grive draine (dite « provençale »).

Une chasse pratiquée par 9 000 chasseurs sur la région sur une période de chasse qui s'étend du 1er octobre au 15 décembre. Une chasse extrêmement réglementée, régie notamment par un arrêté ministériel du 17 août 1989 ainsi que des arrêtés départementaux annuels.

Le Maire rappelle que c'est grâce à la présence et au travail des chasseurs que nos forêts continuent de vivre et que les randonneurs peuvent accéder à des chemins bien entretenus. Sans les chasseurs, il n'y aurait pas de gibier et nos forêts seraient inaccessibles car les chemins ne seraient pas praticables. Les chasseurs sont les premiers écologistes de terrain.

CADOLIVE vers le très HAUT DEBIT

Enfin le très haut débit à Cadolive!

Suite aux nombreuses actions réalisées par le Maire, Cadolive peut maintenant être desservie par le très haut débit.



Plan Local d'Urbanisme

Depuis la promulgation de la loi pour l'Accès au logement et Urbanisme Rénové (ALUR) le 23 mars 2014, la commune de Cadolive se trouve dans l'obligation de prescrire l'élaboration du plan Local d'Urbanisme (PLU) avant le 31 décembre 2015.

Le plan d'Occupation des Sols de la commune de Cadolive a été approuvé le 26 janvier 1988. Depuis ce dernier a fait l'objet de cinq modifications. Aujourd'hui, la municipalité souhaite aller dans le sens des nouveaux textes législatifs et réglementaires, à savoir maîtriser l'urbanisation, protéger les espaces significatifs du patrimoine naturel et architectural.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal DECIDE de prescrire l'établissement d'un PLU sur l'ensemble d'un territoire communal conformément aux articles L123-1 et suivants, R123-1 et suivants du code de l'urbanisme. Délibération du conseil en date du 22 septembre 2014.

Un registre d'observations est mis à la disposition du public pendant toute la durée de la procédure.

LA COMMUNE FINALISE L'ENFOUISSEMENT DES CONTAINERS A ORDURES MENAGERES



Lors d'une réunion en présence de **Serge PEROTTINO** et **Charles BUONOMANO** pour la Mairie de Cadolive, et **M. Alain GREGOIRE** Vice-Président délégué à la collecte des ordures ménagères, **Michèle DUVAL** chef de service et **Daniel CUENCA** son adjoint pour la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, il a été décidé la programmation de l'enfouissement des 3 derniers containers d'ici le printemps 2016 - la commune ayant déjà installés la majeure partie des conteneurs enterrés depuis 2010.

Cette action permet de remplacer progressivement de nombreux anciens containers pour les centraliser en un point défini et enfoui sous terre, favorisant ainsi la réduction de nombreuses nuisances.

Le Maire se réjouit de l'enfouissement de ces ouvrages car, au-delà d'un développement durable, l'aspect esthétique apporté et pris en charge par la Communauté d'Agglomération, est une véritable réussite et vient enrichir les

actions déjà entreprises pour améliorer le cadre de vie de la commune.

En complément des actions de propreté réalisées par la Communauté d'Agglomération, les services techniques de la commune de Cadolive viennent en renfort toute l'année, et particulièrement l'été avec l'embauche de plus de 70 jeunes et chômeurs, en remplacement des agents techniques en congés, pour nettoyer les rues et places du village, notamment grâce à l'investissement dans des équipements modernes.

En parallèle, une matinée pédagogique a été programmée à l'école primaire de la commune avec les ambassadeurs du tri sélectif qui viendront sensibiliser les enfants dans les classes. Car nous observons bien souvent que, sensibilisés dès le plus jeune âge, les enfants sont de parfaits relais d'information auprès de leurs parents.

**PLUS DE 2800
ARBRES PLANTÉS
CHAQUE ANNÉE
PAR LES
ENFANTS.
SOIT PRESQUE
20000 ARBRES
DEPUIS 2008 !**

Les enfants de l'école primaire et maternelle du village n'auraient manqué ce rendez-vous annuel pour rien au monde.

Certains étaient accompagnés par leurs proches, et tous se sont rassemblés dans le massif du Baou, sur le rocher de Cadolive, pour y planter des cyprès, des poiriers sauvages, des chênes kermès, et beaucoup d'autres arbres et arbustes d'essences méditerranéennes

**La journée
de l'arbre...**





Lors de son allocution, le Maire Serge Perottino, a expliqué l'objectif de cette opération, qui consiste à initier les enfants, dès le plus jeune âge, au respect de la nature et à la participation active du reboisement de nos massifs. En effet, une fois adultes, ces arbres permettent de nourrir et d'abriter le biotope, et ainsi de nombreuses espèces naturelles sont préservées.

Le Maire remercie les partenaires gestionnaires de l'espace forestier qui ont participé à la réussite de cette belle journée : **l'Office National des Forêts (ONF), le Comité Communal Feux et Forêts (CCFF), les pompiers (SDIS), ainsi que l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS).**

Journée devenue un rendez-vous précieux car elle permet d'allier convivialité et pédagogie : elle offre un moment récréatif aux enfants et à leurs familles, tout en favorisant le développement durable de notre cadre de vie.

JUIN

Samedi 07 Juin 2015

Fête de l'olive



Samedi 20 Juin 2015

Concert d'été

de la Sté Philharmonique de Cadolive

Salle des Fêtes 18h00

Concert gratuit

SEPTEMBRE

Mercredi 09 Septembre 2015

Les Sentiers de la Connaissance

" PIAF "

avec Gisèle MAURIZIO

Cercle de l'Avenir 18h30

Entrée libre



Samedi 26 Septembre 2015

JACQUES BREL

interprété par Eric Nicol et ses musiciens.

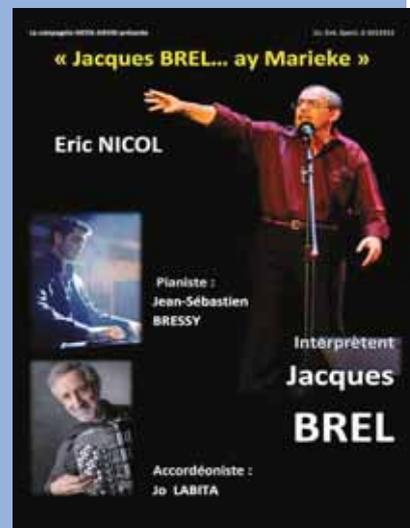
Au piano :

Jean-Sébastien Bressy

A l'accordéon : Jo Labita

Salle des Fêtes 21h00

Concert gratuit



OCTOBRE

Samedi 10 Octobre 2015

de Paul Sauvil

"UN COUPLE INQUIETANT "

Comédie policière interprétée par la Cie

« Trait d'Union »

de La Bouilladisse.



Un inconnu arrive pour faire un sondage chez un couple dont le comportement se révèle très étrange.....

Salle des Fêtes 20h30

Spectacle gratuit

NOVEMBRE

Vendredi 20 Novembre 2015

Les Sentiers de la Connaissance

" Voyages à Compostelle "

avec Pierre BIGAZZI

Cercle de l'Avenir 18h30

Entrée libre

Samedi 28 Novembre 2015

Concert de la " Ste Cécile "

de la Sté Philharmonique de Cadolive

Salle des Fêtes 17h00

Concert gratuit

DECEMBRE

Samedi soir en Décembre 2015

(Date à déterminer)

" Les Chants de NOEL "

Entrée libre

La Semaine des ARTS *et de la Culture*

la commission culturelle de la municipalité organise dans le cadre des sentiers de la connaissance

Une NOUVEAUTE à CADOLIVE UNIQUE en France

Ceci consiste à inciter toute personne qui le désire (enfant, adulte) à produire un écrit (quelques mots, quelques lignes...) en tout discrétion puisque le texte sera anonyme.

En voici le règlement.

■ PHASE 1 : AU PLAISIR D'ECRIRE du 15 Mai au 15 Juin 2015

- L'écriture est ouverte à toute personne de plus de 6 ans.
- Toute forme d'écrit sera reçue, à condition qu'elle ne soit ni raciste ni ordurière, ni discriminatoire, ni attentatoire aux bonnes mœurs.
- Le texte ne devra pas dépasser une page, format A4, et devra être rédigé de façon lisible.
- Un titre n'est pas obligatoire.
- Le texte sera anonyme, seule l'enveloppe portera le nom et l'adresse de l'auteur.
- Il est évident que sur une page recto, la brièveté, la concision, l'intrigue si elle doit être surprenante, seront de rigueur. C'est ce qui fera la difficulté de l'exercice
- Les enfants de l'école de CADOLIVE pourront participer dans les mêmes conditions sous la direction de leurs enseignantes.
- Il en est de même du « CLUB LECTURE ». Ainsi, si vous ne vous sentez pas d'écrire votre page, vous pourrez présenter un écrit qui vous a plu et que vous souhaiteriez faire partager.

Date limite de dépôt : 15 Juin 2015

■ PHASE 2 : RECUPERATION des TEXTES

- par internet à l'adresse suivante : jean.vaicbourdt@gmail.com
- postés à l'adresse postale : Jean VAICBOURDT ,
3, Chemin du Traversier 13950 CADOLIVE

■ PHASE 3 : COMITE de LECTURE entre le 15 et le 30 Juin 2015

- Vos écrits seront soumis à un Comité de Lecture qui en fera la sélection, suivant des critères qu'il aura définis.
- 50 textes seront retenus au maximum**

■ PHASE 4 : AFFICHAGE dès le 30 Juin 2015

- Pour les auteurs sélectionnés, leur texte sera affiché à partir du 30 juin 2015 dans des lieux mis à disposition par la Mairie

■ PHASE 5 : ILLUSTRATION des ECRITS

- A partir de ce moment, les personnes touchant aux ARTS (peinture, sculpture, musique, danse...) pourront les consulter, afin, si elles sont inspirées, de les illustrer avec leur savoir-faire.

■ PHASE 6 : EXPOSITION du 03 au 10 OCTOBRE 2015

Avec Concerts et pièce de théâtre

- L'ensemble des œuvres ainsi mises côte à côte, seront exposées pendant la " SEMAINE DES ARTS ET DE LA CULTURE " du 03/10/2015 au 10/10/2015.
- Durant cette semaine, la chorale et la philharmonique donneront un concert en ouverture le samedi soir, et en matinée ou en soirée le dimanche, à la convenance de ces deux associations.
- La pièce de théâtre : « Un couple inquiétant » de Pierre SAUVIL, jouée par la Compagnie « Trait d'Union » de La BOUILLADISSE, clôturera cette semaine.

Nous espérons que vous participerez massivement à cette sollicitation.



Les Associations

■ **Vendredi 13 mars...**

Conférence sur la laïcité.



«les Sentiers de la Connaissance»

réunissaient une assemblée nombreuse au Cercle de l'Avenir de Cadolive pour réfléchir ensemble sur la façon d'utiliser la LAÏCITE comme outil, afin de promouvoir le « VIVRE ENSEMBLE ».

Cette conférence a été initiée par Mme Annie LEA, adjointe au maire de Gréasque, et le conférencier était Mr Gérard BOUCHET, ancien professeur de philo, détenteur d'une thèse de Doctorat sur la laïcité, et fondateur d'un observatoire sur le même contenu.

Question : « pourquoi la LAÏCITE aujourd'hui ? ».

Mr BOUCHET a traité le sujet de façon philosophique en insistant sur la différence entre le Concordat de 1801, qui organisait les rapports entre les différentes religions et la Loi sur la laïcité de 1905, ayant pour principes la liberté de conscience, l'égalité des citoyens et la neutralité de l'Etat, et qui se substitue donc au Concordat.

L'orateur s'est attaché à dégager les parties positives de cette loi, en insistant sur le rôle important de l'école publique.

Beaucoup de références ont été faites : Jean JAURES, CONDORCET, LAVISSE, ROUSSEAU, toute époque confondue.

Le débat s'est engagé avec le public très nombreux dont les Maires de Gréasque et de Cadolive.

En conclusion, il est apparu, qu'après tant d'années de mise en application, la LAÏCITE reste un IDEAL, un OBJECTIF à REALISER.



Soirée au Cercle avec Wonder

■ **Vendredi 06 mars...**

Offert gratuitement à la population un concert de «soul music», nous replongeant dans les années 70 en nous interprétant des œuvres de Stevie Wonder, Ray Charles, etc.

Ce spectacle est une nouvelle formule offerte aux habitants où chacun peut venir s'exprimer librement, afin de se faire connaître, que ce soit en musique, théâtre, poésie, de façon conviviale, le vendredi soir ou le samedi soir, de 20h30 à 22h, lorsque le cercle n'est pas occupé soit par une retransmission des matchs de l'OM ou par les conférences des « Sentiers de la Connaissance ».

Renseignements :

Sylvie Rolly : **06 52 33 87 15**

Cercle de Cadolives



CONCERT
WONDERSOUL
Groupe de reprises
Soul/Funk

Cercle de l'Avenir
Vendredi 6 Mars
20h30
15 Avenue du Village
CADOLIVE

facebook.com/wondersoulmusic
www.wondersoul.wix.com

■ Les AIL

■ GALETTES DES ROIS

Toute l'équipe des AIL a offert aux enfants de l'école maternelle et de l'école primaire un goûter : une petite pause dans l'après midi pour les enfants afin de partager le gâteau des rois avec les enseignants mais aussi pour les enfants de la maternelle de porter les jolies couronnes qu'ils avaient confectionnées pour l'occasion.

■ LES AIL AU SKI

Après avoir dû annuler la sortie de ski du 24 janvier à cause du manque de neige, c'est avec 2 bus réunissant lycéens, collégiens et primaires que nous l'avons reprogrammée le samedi 7 février à la Station de Saint Jean de Montclar.

Cette fois-ci toutes les conditions étaient réunies: neige abondante et fraîche et un temps idéal.

Après un départ très matinal, une pause petit déjeuner à Sisteron et une arrivée à la station sous un beau soleil, petits et grands ont dévalé les pentes enneigées, encadrés par les accompagnateurs bénévoles. Des cours de ski ont été proposés le matin aux débutants, et tout le monde s'est ensuite retrouvé au restaurant pour reprendre des forces.

L'après-midi, les plus courageux sont retournés sur les pistes tandis que certains enfants ont préféré faire de la luge et des batailles de boules de neige.

Tout ce petit monde est rentré bien fatigué dans la soirée mais enchanté par cette belle journée bien remplie passée au bon air et en compagnie de leurs camarades.



ASSEMBLEE GENERALE DU DON DU SANG

■ Samedi 28 mars...

L'A.G. a fait le point sur le don du sang de l'année 2014.

Ceux-ci ont été constants d'une année sur l'autre.

Le Président **Génis Villarasa** nous a donné des renseignements sur le don de plasma qui est un enjeu majeur pour 2015. Il a rappelé qu'en France, le don du sang est gratuit, et ce modèle doit être préservé.

Les rapports d'activité et financier ont été votés à l'unanimité.

En 2015, il faudra réfléchir à la façon d'utiliser au mieux l'argent en caisse. Plusieurs propositions sont déjà envisagées.

Le bureau a été reconduit dans sa totalité.



Président : Génis Villarasa.
Secrétaire : Jean Vaicbourdt.
Trésorière : Mireille Ruiz.

Les sentiers de la Connaissance

■ Conférence sur Goya

Vendredi 20 mars, pour les « Sentiers de la Connaissance », **Cathy Joly** nous faisait découvrir Goya, peintre de la nature humaine de son époque.

Cet homme, tout au long de sa vie subira une évolution personnelle visible dans ses diverses œuvres. Durant sa jeunesse difficile, il copie des tableaux célèbres de grands maîtres. Non satisfait de ce travail, il part à Rome pour se perfectionner. Reconnu comme peintre, il revient en Espagne et, ambitieux, épouse la sœur du peintre Bayeu qui le fait entrer en franc-maçonnerie. Ceci lui permet de rencontrer des hommes influents. Il s'installe à Madrid et grimpe les échelons dans la société espagnole. Il découvre à cette époque Diderot, Voltaire..

Après avoir peint, sur commande du roi, de nombreux portraits ou des œuvres joyeuses qui ne reflètent absolument pas la misère du peuple, son style va évoluer; à l'encre de chine, il décrira la vie dépravée du clergé et de la noblesse, ce qui lui vaudra quelques ennuis avec l'Inquisition. C'est à

ce moment-là qu'il admire et tombe très amoureux de la duchesse d'Albe venue à Madrid. Ils partageront cet amour jusqu'à la mort mystérieuse de cette dernière.

Lors de l'invasion napoléonienne de l'Espagne par Murat, et suite à une cruelle répression sur les populations, Goya dessine alors « **Les désastres de la guerre** ».

Au départ des armées françaises, le roi Ferdinand IV, homme féroce, monte sur le trône. Goya dessine alors des œuvres très noires; il est considéré comme « Suppôt de Satan ». Il part à Bordeaux puis à Paris (au Louvre). A 78 ans, il revient à Bordeaux. A 80 ans, il peint « La laitière de Bordeaux », toute de douceur, de sérénité. Il meurt et est enterré dans cette ville à 82 ans.

Ses cendres seront transférées en 1920 à la chapelle de l'Hermitage de San Antonio de la Florida à Madrid, dont il avait peint la fresque de la coupole.

Soirée très instructive où de nombreux peintres des ateliers alentours étaient venus découvrir la vie cet homme passionnant.



■ Les Sentiers de la Connaissance

" L'Histoire du Bassin Minier "

Mercredi 14 janvier, après les vœux des « Sentiers de la Connaissance » et le rappel des libertés fondamentales aux nombreux spectateurs, suite aux derniers événements, Jean Vaicbourdt a cédé la parole à Serge Perottino, maire de Cadolive. Ce dernier a présenté le sujet de la conférence : « L'histoire du Bassin Minier » où la solidarité, la fraternité dans ce milieu, sont exemplaires, « une histoire d'Hommes », retracée par Francis Pélissier, ancien mineur.

- Découvert en 1770 par Mr Achard géologue, ce bassin minier s'étendait de la Ste Baume à l'étang de Berre et de la Ste Victoire au Garlaban. Le début de l'exploitation se fait vers la Ste Baume. Les premiers exploitants sont des compagnies privées dont les patrons se nomment entre autres le Comte Armand (1er maire de Cadolive), le comte de Castellane, etc.

- Le premier puits est creusé en 1820 (puits Dubreuil), sur 20m de profondeur. Avec la suppression des taxes sur le sel, les savonneries se développent à Marseille, ce qui nécessite beaucoup de charbon pour chauffer la chaux et le plâtre et permet à la mine d'exploiter davantage. Pour le transport de cette matière première, en 1831 débute la construction de la voie de Valdonne qui ira d'abord à Aubagne puis se prolongera jusqu'à Marseille (1868)

- De 1870 à 2003 (fermeture de la mine) la production augmente sans cesse et les mineurs seront champions d'Europe de cette production.

- Par contre, la condition de vie des mineurs fut très pénible. Les enfants de 8 ans employés pour traîner les chariots hors de la mine, provenaient souvent des orphelinats. La main d'œuvre locale était exploitée par les patrons : payés à la tâche, les mineurs se révoltent et en 1864 entament une grève qui durera 47 jours. Durant ces jours de grève, on les remplace par des ouvriers italiens arrivés en France sous Napoléon III.

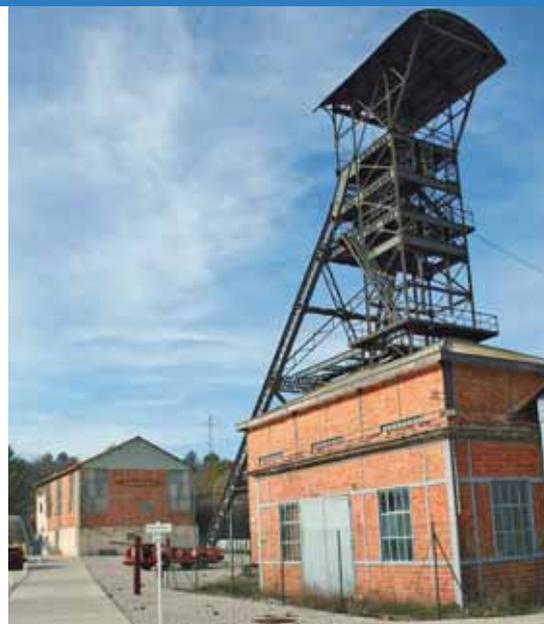
- Une légère amélioration après les grèves : les mineurs sont payés à la benne et une protection du mineur est créée en 1870. Jusqu'à la guerre de 1914, une animosité existe entre Français et Italiens. En 1922, fuyant le fascisme, une nouvelle vague d'Italiens et une vague d'Espagnols arrivent en France.

- En 1945, l'harmonisation du pays minier et la nationalisation des mines sont effectives et deviennent les charbonnages de France. Un statut du mineur est créé ainsi que la sécurité sociale minière.

- A la fin de la conférence, de nombreux échanges eurent lieu : échanges de souvenirs, rappels de numéros de puits, etc.

La soirée s'est terminée par un pot de l'amitié.

20 - Cadolive & Vous - printemps 2015



Kinésithérapeutes

■ Nouveau à Cadolive

Benoit TEMPLIER et Cathy PHILIP, kinésithérapeutes dans le Centre Médico-Social de CADOLIVE ont le plaisir de vous annoncer l'ouverture d'une piscine de rééducation à PEYPIN dans leur cabinet Résidences Source de la Vie

Pour tout renseignement
N'hésitez pas à les contacter au

04 42 83 98 08 (CADOLIVE)
04 42 82 84 78 (PEYPIN)

Le Sport à Cadolive

■ ESBM



L'apprentissage du football se poursuit sur le complexe Roger Jacquet. Les U6-U7 et U8-U9 font des progrès réguliers et participent activement aux plateaux organisés. En U10-U11 une troisième équipe a été engagée pour permettre à tous les enfants de jouer plus régulièrement. Les résultats s'améliorent et les enfants sont nombreux à participer. Pour les U17 la saison est plus difficile, mais le groupe est présent et les joueurs solidaires, de quoi espérer de bonnes choses dans les mois à venir. En séniors, l'équipe a connu de nombreux tumultes durant la première moitié de saison, l'objectif du club est cette année de se maintenir en Première division.

Vous pouvez venir nous rencontrer le mercredi après-midi au stade,
par mail à l'adresse : esbm.foot@free.fr,
ou joindre le président Grégory Raffini : 06.19.89.25.17

HBCCBM Hand Ball Club Cadolive Bassin Minier

Nous tenions à mettre en avant seize de nos jeunes qui sont qualifiés (ées) pour participer aux sélections départementales des Bouches du Rhône. Ces stages de détection conduisent au final à sélectionner les meilleurs d'entre eux qui représenteront les Bouches du Rhône pour rencontrer les sélections d'autres départements.

2003 Féminine : Coralie ARTHUR, Florie CARREIRA, Maé RONOT, Océane FEVRIERO et Kelly MORGANTI (2004 surclassée).

2003 Masculine : Loïc EYMAR, Jérémie LIMOUSIN, Hugo LOBATO, Romain POOS, Victor SEGHIRI et Romain SIGUENZA.

2002 Féminine : Maéva MARCENGO et Margaux MOULINAS.

2001 Féminine : Mathilde SEGUI, Clara PASCAUD et Emilie RAJUSTEL



Vidéo et interview de Matthieu : <http://www.paysdaixhandball.com/victoire-des-bleuets-au-hand-master-provence/>

Enfin nous sommes très fiers de vous présenter **Matthieu LIMOUSIN** lors de sa première sélection en Equipe de France des moins de 19 ans. « Les Bleuets » rencontraient l'équipe du Danemark dans le cadre du tournoi international Hand Master Provence à Aix ce 11 janvier : victoire de la France 29 à 27 avec 2 magnifiques buts de Matthieu qui a porté les couleurs de Cadolive durant 7 années avant de rejoindre le Pays D'Aix Université Club il y a 4 ans, ou il évolue cette année en N3.

Le HBCCBM

Tous les résultats sur le site de la Fédération Française de Hand Ball <http://www.ff-handball.org/>



RESULTATS OMJUDO ET

• Créterium Départemental Benjamins N°1 BENJAMINS 23/11/2014 GARDANNE

EINAUDI Jeremy 1er - ESCHALLIER Marie 3eme - MORELLI Samuel 2eme
 ATALI Lubin 1er - EINAUDI Mickael 1er - GIORDANENGO Theo 2eme
 - HOEUB Thibault 2eme - LEPRESLE Maxence 5 eme - LEPRESLE Flavien 3 eme - LEVY Sam 2eme - VILLEMAU Rudi 1er

• Tournoi National Label A JUNIORS NIMES JUNIORS 06/12/2014 NIMES

BRISCO Carla 7eme -52 kgs

• Circuit CADET 1er Division CADETS 07/12/2014 NIMES

PONT Blandine 1ere -48 kgs

• Circuit Loisir Minimes MINIMES 14/12/2014 AIX EN PROVENCE

LANDI Yasmin 5eme - ROBERT Leon 2eme - EINAUDI Anthony 1er - EMILIANI Florian 3eme - CAZORLA Orlando 1er - PIETROSINO Johan 7eme - VELLOZZI Opheli 1er

• Tournoi International Juniors D'Aix en Provence JUNIORS 14/12/2014

AIX EN PROVENCE

PONT Blandine 2eme -48 kg

• Circuit Loisir Minimes MINIMES 11/01/2015 APT

LANDI Yasmin 5eme - ROBERT Leon 2eme - VILLEMAUD Bertille 2eme
 - HOEUB Thibault 3eme - LEPRESLE Maxence 3eme - LEPRESLE Flavien 5 eme - LEVY Sam 5eme - VILLEMAU rudi 2eme

• Championnat départemental Cadet CADETS 18/01/2015 MARSEILLE

ELAGY Ibrahim 3eme -50 kgs - EINAUDI Anthony 3eme -55 kgs - EMILIANI Florian 7eme -55 kgs - FAHEM Zachari 5eme -90 kg - CAZORLA Orlando 1er -50 kgs - VELLOZZI Ophelie 1ere -48 kgs

• Tournoi de France Cadet CADETS 24/01/2015 CANNES

PONT Blandine 1ere -48 kgs - CAZORLA Orlando 9eme

• Championnat de ligue PACA 1er division SENIORS 25/01/2015 CANNES

CAVALLINI Emilie 2eme -48 kgs

• Circuit Loisir 2eme division cadets CADETS 31/01/2015 LA MOUTONNE

BRUSCHI Alessandro 3eme -66 kg s - EINAUDI Anthony 1er -55 kgs - FAHEM Zachari 5eme -90 kg - CAZORLA Orlando 1er -50 kgs - VELLOZZI Ophelie 1ere -48 kgs

• Ligue junior 1er div CADETS 01/02/2015 LA MOUTONNE

BRISCO Carla 3eme -52 kgs - CAVALLINI Emilie 3eme -48 kgs

• Creterium Départemental Benjamins N°2 BENJAMINS 08/02/2015 LAMBESC

EINAUDI Jeremy 1er - PIGNON Kessy 1ere - MORELLI Samuel 3eme - CASSINA Sollal 3eme - ESCHALLIER Marie 3eme - MORELLI Samuel 2eme

• Creterium Départemental POUSSIN N°2 BENJAMINS 08/02/2015 LAMBESC

PIGNON Mailine 3eme - LEPRESLE Thomas 1er - BARBIER Loane 2eme

• Championnat Académique Universitaire JUNIORS 27/11/2014 LYON

NICOUD Chloe 1ere -63 kgs

• OPEN DE BRESSE CADETS 08/02/2015 BRESSE

VELLOZZI Ophelie 1ere -48 kg - BRUSCHI Alexandro 3eme - CAZORLA Orlando 7eme

VO KUNG FU

COUP de Maître Pour une première



Le club Vo-kung-Fu de Cadolive organisait son 1er Gala des Arts martiaux au complexe sportif Roger Jacquet. L'objectif de ce Gala était de faire découvrir les différents Arts martiaux pratiqués sur Cadolive et ses environs.

Ont répondu à cette invitation le Judo club et le Tai-Chi-Chuan de Cadolive, le kickboxing et l'Aikido de Saint-Savournin, le Viet-Vù-Dao de La Destrousse, le Karaté d'Auriol et le Kung-Fu Shaolin d'Aubagne. L'ouverture du gala s'est faite par la danse du lion qui est une tradition très importante en Chine. Elle fait habituellement partie de festivités comme le nouvel an chinois, l'ouverture de restaurants ou les mariages, car elle apporte Chance, Bonheur, Prospérité et chasse les mauvais esprits. Le lion est à la fois un symbole de force, de courage et de sagesse.

Se sont ensuite poursuivis les différentes disciplines mettant en avant les styles très diversifiés de chaque écoles.

Chaque club avait préparé des numéros sur des fonds musicaux qui ont su ambiancer et tenir en haleine le public pendant près de 2 heures.

Les spectateurs (plus de 400 personnes) ont apprécié le spectacle et ont eu des remarques très positive et encourageante ce qui incite vivement Sabrina GOLA, responsable du club Vo-Kung-Fu et organisatrice de cet événement à renouveler l'expérience pour 2015.

Nous remercions tous les clubs participants, La Mairie et les employés municipaux, ainsi que tous les bénévoles qui ont apporté leur aide tout au long de

Le club compte une nouvelle Ceinture Noire, Mr Thierry BENTATA qui a confirmé sa ceinture au mois de



La Provence à Cheval

Challenge de Dressage à La Provence à Cheval

Le soleil était au rendez-vous pour ce premier Challenge de dressage de l'année.

Dix cavalières ont répondu présentes pour participer à cette animation équestre. Chaque couple cavalier/cheval a présenté une reprise de dressage imposée. Les participantes étaient réparties en fonction de leur niveau ; galop 4, 5 et 6.

Après une détente individuelle, les cavalières très concentrées, ont déroulé leur reprise avec beaucoup d'application. Mais toujours dans la bonne humeur et la convivialité.

Dans la catégorie Galop 4, nous félicitons tout particulièrement **Aurélié**

Ruffier la benjamine, pour qui c'était la première participation et qui est arrivée deuxième avec Sam derrière **Meryll Bonnefoy** qui montait Dimarko.

Pour les Galop 5, c'est **Moana Deniel** la plus jeune de sa catégorie et Pikachou qui ont devancé les autres concurrentes.

Marie-Aline Gertz sur Jamaï et **Mélanie Macia** sur Camaron nous ont présenté de très belles prestations au niveau Galop 6.

Bravo aux cavalières et aux chevaux, qui nous ont permis de partager un agréable moment en ce début d'année.

Le prochain rendez-vous dressage est fixé au mois de mai.



BASKET CLUB ETOILE

www.bcetoile.com



Bel après-midi de basket pour tous nos mini-basketteurs ce dimanche 18 Janvier, avec l'organisation par le BC ETOILE de son plateau annuel du secteur d'Aix sur le

thème des rois mages.

Étaient présents les clubs d'Aix en Provence PABA, Simiane Bouc Bel Air USBB, Ventabren, Fuveau, Pertuis et BC ETOILE soit 11 équipes.

60 enfants réunis très heureux de se rencontrer dans des petits challenges et des matchs de 10 minutes et qui ont reçu en récompense un diplôme et une belle médaille en 'OR' d'après eux. Chaque équipe a fait 4 matchs et tourné aux 4 ateliers tirs, dribble, appuis, coloriage. Ils étaient bien fatigués ... mais heureux.

Un point sur les résultats sportifs de ce début d'année : le BC ETOILE est très bien placé dans toutes les catégories de championnat, 8 équipes sont en-tête de leur championnat sur 12 engagées. Nous visons encore cette année les play off, phases finales du basket qui se dérouleront entre le 16 avril et le 15 mai.

Notre équipe U20 Garçon évolue en Ligue Régionale, l'équipe U11 Féminine en Elite départementale plus haut niveau, trois équipes U13 et U15 garçons et nos Séniors Filles en Excellence départementale également plus haut niveau de leur catégorie.

Souhaitons à tous nos basketteurs une belle saison et de beaux trophées.

Vous trouverez toute l'actualité du club disponible sur le site internet www.bcetoile.com avec tous les résultats sportifs.

Geneviève KURANDA
Présidente du BC ETOILE

13ème édition



Ils étaient nombreux, les courageux, pour cette 13ème édition du Trail de la Galinette à Cadolive dimanche 1er février, avec 1000 coureurs sur 3 parcours : 42, 23 et 10 km.



Un rendez-vous qui met à l'honneur les valeurs transmises par le sport : le respect des règles, l'ouverture aux autres, l'esprit d'équipe, et beaucoup d'autres valeurs chères aux cadolivains. Un rendez-vous qui représente aujourd'hui une référence en matière sportive dans le village de Cadolive, mais également dans la région.

Merci à l'association Trail Club, à tous les bénévoles ainsi qu'au Comité Communal Feux et Forêts de Cadolive pour l'encadrement et la sécurité, qui s'efforcent avec passion, dévouement et talent, de porter toujours plus haut l'idéal de l'esprit sportif, quel que soit le niveau de pratique.



Télécharger les meilleures photos sur : <https://www.flickr.com/photos/marseiltrailclub/sets/>

NOUS ONT REJOINTS : BUSONERA Lucas Antoine né le 28/11/2014 à Aix-en-Provence - DI STEFANO Sacha Monique Andrée-Marie née le 30/11/2014 à Marseille douzième arrondissement - BESSE KHALFA Orion né le 21/01/2015 à Marseille sixième arrondissement - GIALLURACHI Juliette Eléna née le 12/02/2015 à Marseille sixième arrondissement - GIRAUT Mahé Fabio Hugo né le 15/02/2015 à Aix-en-Provence - FELICITE Adèle née le 22/02/2015 à Aix-en-Provence - GOLEA Raphaël Gaspard né le 13/03/2015 à Marseille huitième arrondissement - ESCOBIO Jade Marguerite Jeanne née le 23/03/2015 à Aix-en-Provence - LADEVESAMaxence Alexandre né le 04/04/2015 à Aix-en-Provence

Nous félicitons les heureux parents et souhaitons beaucoup de bonheur aux nouveaux petits Cadolivains.

SE SONT UNIS : MURIELLO Jean Claude et BOURGEON Isabelle Michelle le 31/01/2015

Avec tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

NOUS ONT QUITTES : TEBOUL Marcel Denis décédé à Aubagne le 18/10/2014 - YAHIA-BERROUIGUET Karim décédé à Marseille huitième arrondissement le 29/11/2014 - GIRAUD Paulette Eliane veuf(ve) décédée à Aix-en-Provence le 03/12/2014 - MARTIN Dolorès Germaine veuf(ve) SLIMANI décédée à Aix-en-Provence le 11/12/2014 - DOUTART Claude Jacques décédé à La Bouilladisse le 13/01/2015 - PEREZ Incarnation veuf(ve) GUILLEN MARTINEZ décédée à Aubagne le 13/01/2015 - PENADES François décédé à le 03/02/2015 - LOPEZ Manuel décédé à Aix-en-Provence le 15/02/2015 - Mme HERAUD Emilienne décédée le 26/02/2015 à Gréasque

Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles.

Mai : **14/05** Ascension - **15/05** Sentiers de la Connaissance - Histoire de la Royauté Espagnole (MAIRIE JV) cercle 18h30 - **18/05** Collecte de Sang (DONNEURS DE SANG) Salle Polyvalente 15h-19h30 - **24/05** Pentecôte - **30/05 & 31/05** Kermesse (AIL) Mairie

Juin : **07/06** Fête de l'Olive (COM. DES FETES) Place Mairie 10h/19h - **14/06** Sortie Gigaro (LEI CAMINAIRE) La Croix Valmer - **18/06** Commémoration du 18 Juin (MAIRIE) Place Mairie - **19/06** Soirée de Fin d'année (LEI CAMINAIRE) Familial 19h - **20/06** Fête de la Musique Concert Philharmonique (MAIRIE) Place Mairie 10h30 - Sardinade et Spectacle (COM. DES FETES) Place Mairie 20h - Fête Annuelle (PROVENCE A CHEVAL) Provence à Cheval - **26/06** Fête des Ecoles (ECOLE) Ecole - **27/06 & 28/06** Wend Haute Montagne (LEI CAMINAIRE)

Juillet : **03 au 06/07** Fête de Votive (COM. DES FETES) Place Mairie (manèges-concours pétanque.belote-orchestres...)planning détaillé dans bulletin "FETES et TRADITIONS" - **03/07** GRAND LOTO en plein air (COM. DES FETES) Place Mairie - **04/07** GRAND AIOLI et animation (COM. DES FETES) Place Mairie - **05/07** REPAS et animation (COM. DES FETES) Place Mairie - Sortie Détente (LEI CAMINAIRE) Oraison - **06/07** Retraite aux flambeaux avec animation folklorique et spectacle pyrotechnique musical (COM. DES FETES) Place Mairie - **13/07** Soupe au Pistou et animation (COM. DES FETES) Place Mairie - **14/07** FETE NATIONALE - **14/07** COMMEMORAT. FETE NATIONALE (MAIRIE) Place Mairie - **27/07** Collecte de Sang (DONNEURS SANG) Salle Polyvalente 15h-19h30

AOÛT : **15/08** ASSOMPTION - **30/08** Sarriée (COM. DES FETES) Sarriée

Mairie

Hôtel de Ville

13950 CADOLIVE

Tél 04 42 04 63 18

fax 04 42 32 34 42

www.mairie-cadolive.fr

mairie@mairie-cadolive.fr

■ Services techniques

Tél 06 79 69 52 14

04 42 32 44 63

■ Police municipale

Tél 06 07 31 08 16

■ Ecole maternelle

Tél 04 42 72 40 54

■ Ecole primaire

Tél 04 42 04 66 66

■ Cantine

Tél 04 42 32 40 54

■ Crèche

Tél 04 42 03 71 46

■ Gymnase :

Tél 04 42 32 48 65

■ Médiathèque :

Tél 04 42 32 40 36

Gendarmerie (Gréasque) : 17

Pompiers Mimet : 18 ou 112 (du portable)

Assistante sociale MDS (Aubagne) :

Mme VAUTRIN 04 13 31 06 00

CPAM : www.ameli.fr ou 36 46

Enfance maltraitée : 119

SOS femmes battues : 04 91 24 61 50

Violence conjugale : 39 19

Centre médical de Gréasque

et médecins de la Mine : 04 42 58 80 25

Docteur ROUDIL 04 42 04 63 38

Docteur STANGHELLINI 04 42 04 68 84

Pharmacie RIHET 04 42 04 63 25

Dentiste LAPINA / POLI 04 42 04 62 98

Infirmiers (es)

Mme AZRAK 06 63 85 11 03

Mme BERLIOCCI 06 03 33 71 15

Mme BEUCHER 06 16 53 58 10

Mmes ORDIONI et FERRER 04 42 04 64 49

Mme PASTOR 06 62 33 79 45

M. VENAUT 06 50 63 54 24

Mme LEVAUFRE 06 61 70 29 11

Kinésithérapeutes :

Cathy PHILIP/ Benoit TEMPLIER 04 42 83 98 08

Pédiatre :

Yves DRAY 04 42 93 89 91 / 04 42 36 77 68

Orthophonistes

Marjorie SCHANG 06 25 93 79 62/04 42 70 39 01

Mme POUJOULY 06 32 95 05 99

Sophrologue : Mme SEZILLE 06 63 75 18 96

Ostéopathe

MAFFRE Maxime 04 42 70 17 79/06 52 82 99 54

Diététicienne :

Sarah DELANNOY 06 32 84 56 96

Psychothérapeute : Mlle CAPAROS Christel

06 16 49 33 25 / 04 42 04 69 48

Joëlle ARÉVALO 06 22 64 26 16

Réflexologie plantaire et faciale :

Florence CHATAIGNIER 06 10 53 15 84

Psychologues :

Nelly WOJTASINSKI 06 88 24 43 57

Stéphanie KHALFA 06 89 99 07 12

Centre de surdité : 06 60 55 90 06

Avocat : Emilie CASTELLANI 04 91 54 16 29

La Poste : 04 42 04 63 16

Caisse d'Épargne de Cadolive : 0820 06 05 80

SIBAM Peypin : 04 42 04 65 43

Allo Déchets 04 42 18 19 79

E.D.F. 24/24 Sécurité dépannage

Gardanne : 0810 333 113

G.D.F. 24/24 Dépannage Gaz : 0800 473 333

Etincelle 2000 (ass. des handicapés du bassin minier)

04 42 58 26 88

Paroisse : 04 42 04 64 01 / 06 48 60 75 48

Paroisse de Saint Savournin : 04 42 04 64 01

Taxi : 06 11 77 12 29

Pôle emploi

Demandeur d'emploi : 3949

Employeur : 3995

Trésor public Roquevaire : 04 42 04 20 65

Collège de Gréasque : 04 42 58 80 14

www.clg-greasque.ac-aix-marseille.fr